

Legrand, Bibl. Hell. XVIII, 1, σ. 427-431 ① Βεγάσενς
Θωμάς

Ὑπὸ Legrand περιγράφεται ὡς ἀνωτ. (ἀριθ. 434) βιβλίον:

« DIDASCALIA CHRISTIANIKI Na leжете apo ta
JESUITOMATHITOPULA Is ti Chio PROSEVCHI
TACHINI ke ale tines Evlavies En Zanclifi
1754. Superiorum permissu. »

Τὸ βιβλίον εἶναι σχήματος 12^{ου} ἐξ 166 σελίδων καὶ 1 φύλλου. Εἶναι
ἡ μοναδική γνωστὴ ἑνδοξὴ τυπογραφίαν ἰδρυθέντος ὑπὸ τῶν Ἰησοῦι-
τῶν ἐν Χίῳ. Συγγραφεὺς τοῦ βιβλίου εἶναι ὁ ἐν Χίῳ Θωμάς Βε-
γάσενς. Ὁ D' Angse de Villoison παρεῖχεν ἀντίτυπον, εἰς τὴν
ἀρχὴν τοῦ ὁποίου ὑπάρχουν δύο φύλλα χειρόγραφα περιέχοντα
/.

ἐν ἀνόχουσι σημείωσιν:

(« Note manuscrite qui se trouve à la tête d' un exemplaire de ~~se~~ Catéchisme en grec vulgaire, que possède M. Marin, ancien censeur royal »).

« Ce petit livre est un catéchisme en grec vulgaire que les Jésuites ont fait pour les Grecs catholiques de l' île de Chios. Les Capucins l' attaquèrent comme contenant des hérésies. Ils députèrent un de leurs Pères à Rome pour le faire condamner. Et, à Paris, M. de Beaumont obtint qu' on lui remette tous les exemplaires qu' on avait apportés du Levant, pour assouplir cette affaire et empêcher le Parlement d' en prendre connaissance, et fit faire à ses frais une édition corrigée. Cet exemplaire est échappé aux

recherches de l' Archevêque, et il est peut-être unique en France.»

«Note mise à la fin du susdit exemplaire.

Les Jésuites missionnaires dans le Levant firent imprimer dans les îles de l' Archipel le catéchisme précédent en grec vulgaire, ou ils déguisaient les points principaux qui divisent les schismatiques des catholiques. Les Capucins, également missionnaires dans ce pays et jaloux de leur crédit saisirent avidement cette occasion de les humilier. Ils enlevèrent une partie des exemplaires de ce catéchisme et députèrent à Rome le P. Michel-Ange pour les dénoncer à la Propagande comme fautes d'

hérésies. Ce Capucin, arrivé à Rome, s'adressa au cardinal Passionei, qu'on savait ne pas aimer les Jésuites, et lui fit part de sa mission. Le cardinal lui dit qu'il échouerait dans ses démarches à Rome, où les Jésuites jouissaient du plus grand crédit & qu'il devait plutôt aller à Paris, où ils étaient dans ce temps-là poursuivis par le Parlement; et lui remit une lettre de recommandation pour M. Marin, alors secrétaire général de la Librairie, avec qui M. le comte de Caylus l'avait mis en correspondance. M. Marin en parla à M. l'abbé Chauvelin, occupé de relever les erreurs des Jésuites, qui fixa un jour pour recevoir le Capucin. Mais, le même jour, il arriva chez M. Marin, avec un air fort triste et abattu, & ce dernier lui ayant demandé quelle était la cause de son affliction, le Capucin lui apprit que les Jésuites avaient obtenu de l'Arche-

vêque de Paris et du Gardien de faire une visite la nuit dans sa cellule; qu'on avait ouvert sa cassette, enlevé tous les exemplaires du catéchisme, et qu'on les avait remplacés par autant d'exemplaires corrigés, où il n'y avait rien à reprendre. Qu'il avait, tout le jour & une partie de la nuit, médité ce catéchisme pour bien marquer les endroits répréhensibles; qu'en s'endormant il avait mis cet exemplaire sous le chevet de son lit, et qu'il lui faisait hommage de cet exemplaire unique pour reconnaître l'accueil favorable qu'il lui avait fait & le service qu'il avait voulu lui rendre.

Il faut savoir que les Jésuites, instruits de la dénonciation que les Capucins devaient faire, avaient supprimé tous les

exemplaires de ce catéchisme erroné, en avaient fait imprimer un autre où il n'y avait rien à reprendre, et avaient fait suivre le Capucin pour l'accuser de calomnie dans sa dénonciation, en produisant le catéchisme corrigé; qu'ils l'avaient suivi à Paris &c.»

Ἐν συνεχείᾳ παραίδνεται μὲν ἀπόσπασμα τοῦ βιβλίου ὑπὸ τοῦ Legend, σημειοῦντος ὅτι ἰταλικῇ μετεφράσει τούτου ἐξεδόθη, πρὸ τοῦ 1764,